

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ANNONCE DE LA NOMINATION DE M. C. B. KOESTER AU POSTE DE GREFFIER

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le gouverneur en conseil a nommé M. Charles Beverley Koester, C.D., M.A., Ph.D., au poste de greffier de la Chambre des communes pour remplacer M. Alistair Fraser, B.A., LL.B., démissionnaire.

On me permettra de vous retenir un instant pour faire deux observations. D'abord, il est bien évident que l'Orateur ne pourrait jamais s'acquitter de ses fonctions sans les conseils, l'aide et l'appui constants du greffier de la Chambre des communes. Dans toutes les fonctions de l'Orateur, dont quelques-unes sont bien manifestes à la Chambre et dont beaucoup le sont moins—administration, direction du personnel de la Chambre des communes, organisation et autres fonctions du même genre—à tous égards l'Orateur serait perdu sans l'appui et les conseils constants du greffier de la Chambre en matière de procédure, d'administration et autres.

J'ai eu l'occasion de travailler avec M. Koester, et je suis fermement convaincu que nul n'est mieux qualifié pour occuper ce poste; je pourrai, je le sais, compter sur son aide et ses sages conseils au cours des prochaines années.

J'aimerais ajouter que depuis que je suis Orateur de la Chambre et même avant, mes prédécesseurs et moi-même avons bénéficié des excellents conseils et de l'avis éclairé de M. Alistair Fraser, qui s'est distingué à titre de greffier de la Chambre des communes et qui, avant de quitter son poste, a enrichi de sa plume magistrale le recueil de nos règlements et procédures en participant à la rédaction et à la publication de la dernière édition du *Précis de procédure parlementaire* de Beauséne. C'est un travail remarquable dont il peut être fier.

Il m'a semblé qu'au moment où un nouveau greffier de la Chambre des communes entre en fonction, les députés aimeraient se joindre à moi pour rendre hommage à Alistair Fraser qui a, pendant tant d'années, servi fidèlement et excellemment la Chambre, et en même temps pour souhaiter au nouveau greffier, M. Koester, tout le succès de son éminent prédécesseur.

Des voix: Bravo!

ATTRIBUTION DU TITRE DE GREFFIER HONORAIRE À M. ALISTAIR FRASER

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je désire naturellement me joindre à vous pour féliciter non seulement Alistair Fraser, mais aussi M. Koester, avec qui nous espérons—et je sais que je parle au nom de tous les membres de la Chambre—travailler en collaboration très étroite pour que la Chambre des communes reste une institution efficace et respectée.

Il convient je crois pendant un instant de dire quelques mots des services exceptionnels qu'Alistair Fraser a rendus pendant douze ans comme greffier de la Chambre des communes. Je prononce ce mot différemment des autres pour des raisons que Votre Honneur comprendra.

Tous ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion de travailler avec M. Fraser regrettent sa démission, car il s'est toujours acquitté de ses devoirs envers tous les membres de la Chambre

M. Alistair Fraser

des communes non seulement avec soin, mais avec dévouement.

[Français]

C'est à lui que nous devons une grande partie de l'organisation de la Chambre des communes comme nous la connaissons aujourd'hui. Il s'est de plus occupé de programmes des stagiaires parlementaires, de l'extension des services aux députés, des dispositions relatives à la télédiffusion des débats, d'importantes modifications apportées au Règlement, et il a participé à la rédaction de la nouvelle édition de notre jurisprudence parlementaire, à savoir, le *Précis de procédure parlementaire* de Beauséne, qui sera pour nous un guide précieux pendant bien des années.

[Traduction]

Je tiens également à le remercier personnellement de sa courtoisie et de l'attention qu'il a toujours consacrée à toutes les questions sur lesquelles je l'ai consulté depuis que je suis à la Chambre.

J'ai le privilège de proposer la résolution suivante qui, j'en suis sûr, remportera l'approbation unanime de tous les députés. Je propose, appuyé par le chef de l'opposition, M. Trudeau:

Que la Chambre, désireuse de témoigner sa profonde reconnaissance pour les excellents et loyaux services rendus par M. Alistair Fraser, B.A., LL.B., comme greffier de la Chambre des communes, le nomme officier honoraire de la Chambre des communes, lui garantissant ainsi le droit d'entrée à la Chambre et une place au bureau à l'occasion des cérémonies.

● (1620)

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion présentée par le très honorable premier ministre (M. Clark) et appuyée par le chef de l'opposition (M. Trudeau). Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en appuyant la motion, nous, du parti libéral, voudrions saisir cette occasion pour présenter au nouveau greffier de la Chambre des communes, M. Koester, nos meilleurs souhaits de bienvenue et l'assurance de notre entière collaboration. Bien sûr, tous ceux qui ont déjà siégé à la Chambre le connaissent. L'étendue de son savoir et son expérience en tant que greffier de l'Assemblée législative de la Saskatchewan nous inspirent beaucoup de respect. Nous l'accueillons à ce poste important et je suis sûr que, comme moi, tous les députés compteront sur son amitié et ses conseils au cours de nombreuses sessions à venir.

Aujourd'hui, à l'instar du premier ministre (M. Clark), au nom du parti libéral, je tiens à dire adieu à un autre grand serviteur de la Chambre, M. Alistair Fraser, qui a pris sa retraite comme greffier de la Chambre il y a quelques semaines.

[Français]

Une expression souvent utilisée pour rendre hommage est celle de «dévouement sans borne», tellement utilisée en fait qu'elle a perdu presque toute signification. Mais je crois qu'elle décrit parfaitement la façon dont M. Fraser s'est acquitté de sa tâche auprès de la Chambre des communes comme institution, et auprès des députés en tant qu'individus. Il s'agit bien de dévouement sans borne à une tâche dont l'origine remonte au Parlement britannique du début du XIV^e siècle.